

<p align="center"><b>Charte des thèses collectives de médecine générale</b></p>
---

La Faculté de Médecine de Rennes accepte que des internes de médecine générale se regroupent pour réaliser un travail de thèse collective sous les conditions suivantes :

- Un projet de thèse collective doit être ambitieux et justifier de l'implication de plusieurs étudiants.
- Le nombre d'étudiants impliqué dans un projet de thèse collective (même méthodologie, même recueil de données) est limité à trois.
- Chaque étudiant propose une fiche de thèse individuelle par sa boîte mail personnelle à la commission des thèses de médecine générale [thesengrennes@gmail.com](mailto:thesengrennes@gmail.com) (ne pas envoyer plusieurs fiches de thèse dans un même mail) :
  - En précisant son implication dans le travail et en quoi il est pertinent d'associer plusieurs étudiants sur le projet.
  - En mentionnant les noms des autres étudiants impliqués.
- La commission des thèses de médecine générale doit valider le projet de thèse collective.
- Les étudiants qui proposent un projet de thèse collective s'engagent à soumettre leur travail pour publication avant la soutenance de leur thèse. L'accusé de réception de soumission de l'article doit être fourni au président de jury et au Doyen de la Faculté.
- Le titre de la thèse collective peut être commun, mais il doit être complété d'un sous-titre permettant de distinguer la part personnelle de chaque étudiant dans le travail.
- Chaque étudiant doit rédiger un mémoire incluant des parties communes et des parties distinctes et permettant d'apprécier sa part personnelle. (Art L.612-7 du Code de l'Education).
- La soutenance de la thèse collective se fait devant un jury commun comportant au minimum 4 enseignants dont 3 titulaires, en dehors du président et du directeur de la thèse. Chaque étudiant présente une partie du travail lors de la présentation orale.
- Le jury doit veiller à poser des questions permettant à chaque étudiant de défendre et de valoriser sa partie de travail de la thèse collective.